



Rapport d'orientation budgétaire

Conseil municipal du 04 mars 2021



Structure du rapport

- I. Le contexte financier 2021**
- II. Point sur les dépenses réalisées (2020) et proposées (2021) pour la commune en section de fonctionnement**
- III. Investissement : les dépenses réalisées (2020) et à venir (2021)**
- IV. Trajectoire financière de la commune**
- V. Les grands équilibres du BP 2021**



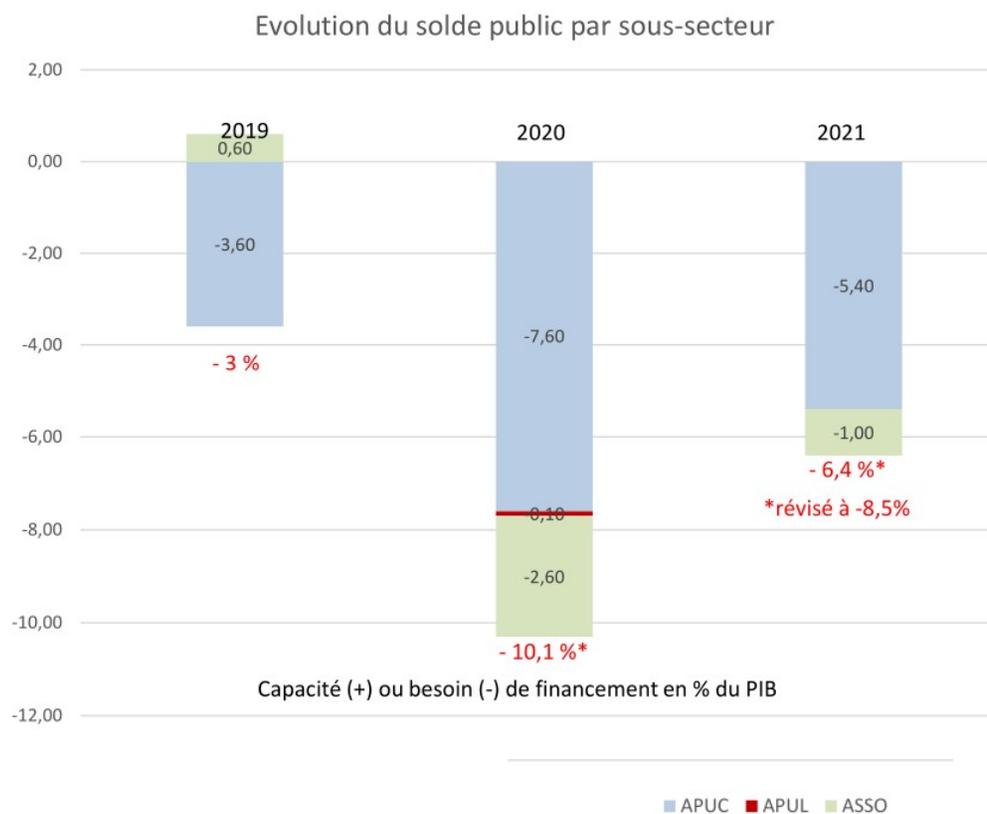
I. Le contexte financier 2021

Conjoncture économique

1. Incertitudes au plan mondial
 - L'économie mondiale évolue au rythme de la pandémie et des mesures de restrictions imposées pour y faire face.
 - Après une récession d'ampleur inédite, les déconfinements progressifs se sont traduits par de forts rebonds toutefois en retrait par rapport à 2019.
2. Au-delà des plans d'urgence nationaux, le soutien massif des institutions supranationales devrait atténuer les effets de la pandémie en zone euro et contribuer à relancer l'économie une fois celle-ci maîtrisée. Pour la première fois l'UE financera les Etats membres par l'émission de dettes en son nom propre. Les Etats membres de l'UE ont conçu à l'été 2020 un important plan de relance, Next Generation EU, de 750 milliards € de prêts et subventions. Définitivement validé en décembre 2020, il s'appliquera en 2021-2022 principalement en soutenant l'investissement.
3. Résiliente en 2019 (1,5 %), l'économie française a été durement touchée par la pandémie COVID-19 en 2020. Reculant de 5,9 % au 1^{er} trimestre, le PIB a chuté de 13,8 % au 2^{ème} trimestre suite au confinement national. Si toutes les composantes de la demande ont été affectées, certains secteurs ont été plus particulièrement touchés par la crise sanitaire : l'hébergement et la restauration, les services culturels, la fabrication d'équipements de transport (automobile et aéronautique) et les services de transport.

Finances de l'Etat : une dégradation des finances publiques

- **Le déficit "public" est un déficit de l'Etat**
 - L'essentiel du déficit est porté par l'Etat.
 - Le solde des administrations publiques locales (APUL) est voisin de 0 (-2.2 Mds € en 2020 et + 1.1 Mds € en 2021).
- L'accroissement du déficit public en 2020 de 20 points s'explique pour 58% par l'augmentation des dépenses et 42% par la baisse des recettes.
 - Au total la dette publique représente environ 2 800 Mds € (122.4% du PIB).



Données Cabinet de conseil Stratorial

Des collectivités mises à contribution pour réduire le déficit public

- Rappel des mesures issues de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022
 - Objectif d'un **solde positif** à hauteur de + 0,7% en 2022 (contre + 0,1% en 2019)
 - Pour y parvenir, mise en place d'une **logique de "contractualisation"**
 - les collectivités dont les dépenses de fonctionnement sont supérieures à 60 Mns € par an se sont engagées à ne pas les faire augmenter de plus de 1,2 % par an, **inflation comprise**.
 - La 1^{ère} loi de finances rectificative (loi du 23 mars 2020) adoptée dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19 a suspendu la contractualisation pour que les collectivités puissent faire face sans contrainte aux dépenses urgentes de soutien à la population et à l'économie.



Situation des concours de l'Etat

- Pas de mesures fortes concernant les transferts financiers aux collectivités en loi de finances 2021.
 - Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) toujours gelée à son niveau de 2017.
- A enveloppe constante, augmentation de la ponction de la DGF pour alimenter la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) et la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU). Les dotations de péréquation représentent désormais près de 30% de la DGF communale.
 - Conséquences pour Gières de cet « écrêtement de la DGF » : baisse de 18 k€ des dotations globales (-20 k€ de DGF et +2 k€ de DSR).
 - La DGF va poursuivre sa diminution sous l'effet de l'écrêtement. Selon l'étude du cabinet Stratorial, à compter de 2026, la commune ne touchera plus que la Dotation de Solidarité Rurale.



2020-2023: suppression de la taxe d'habitation pour l'ensemble des résidences principales

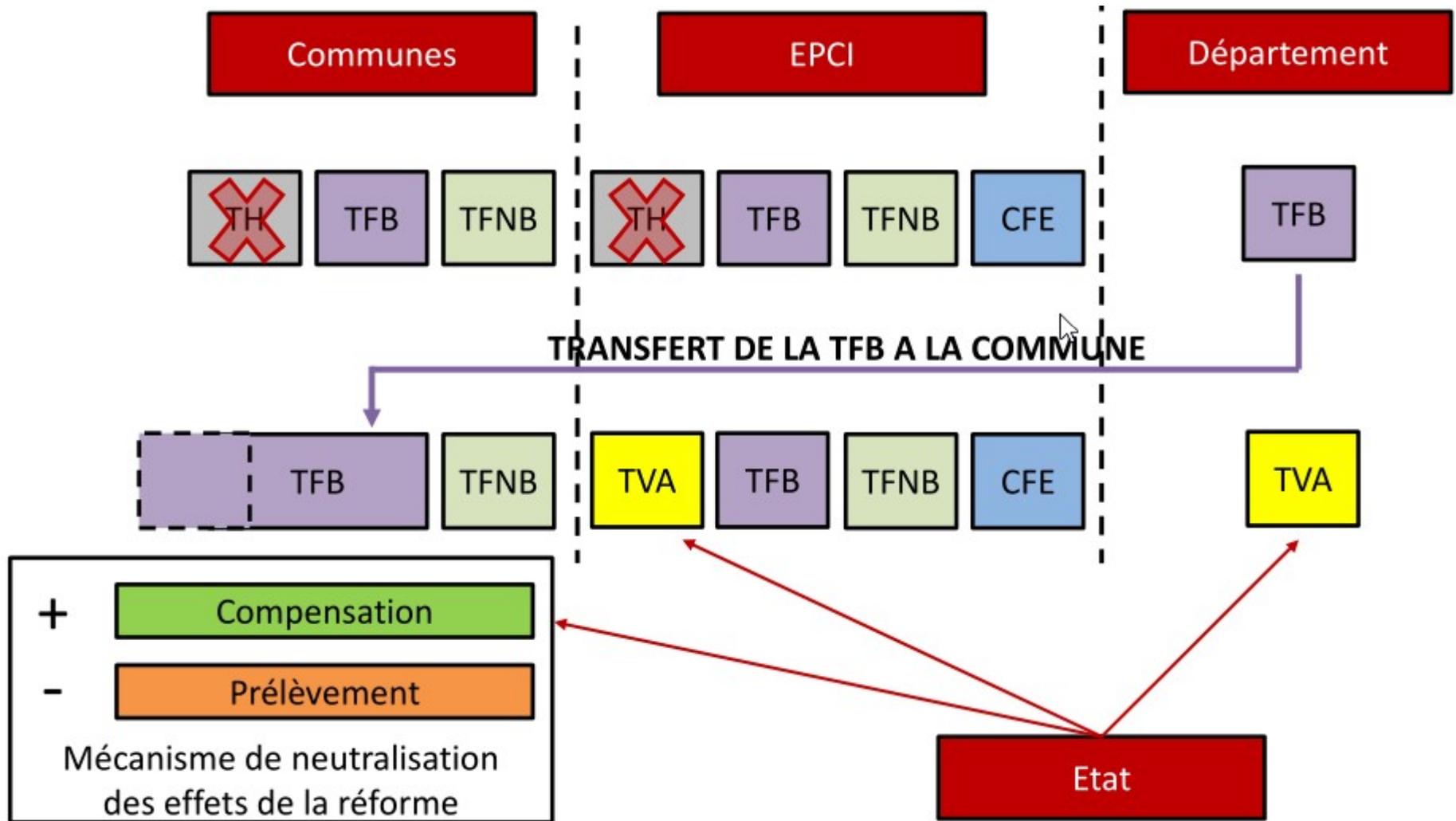
- **Du point de vue des contribuables**

- Pour 80% des foyers, suppression progressive entre 2018 et 2020 (1/3 en 2018, 2/3 en 2019 et l'intégralité en 2020).
- Suppression progressive entre 2021 et 2023 pour les 20% restants.

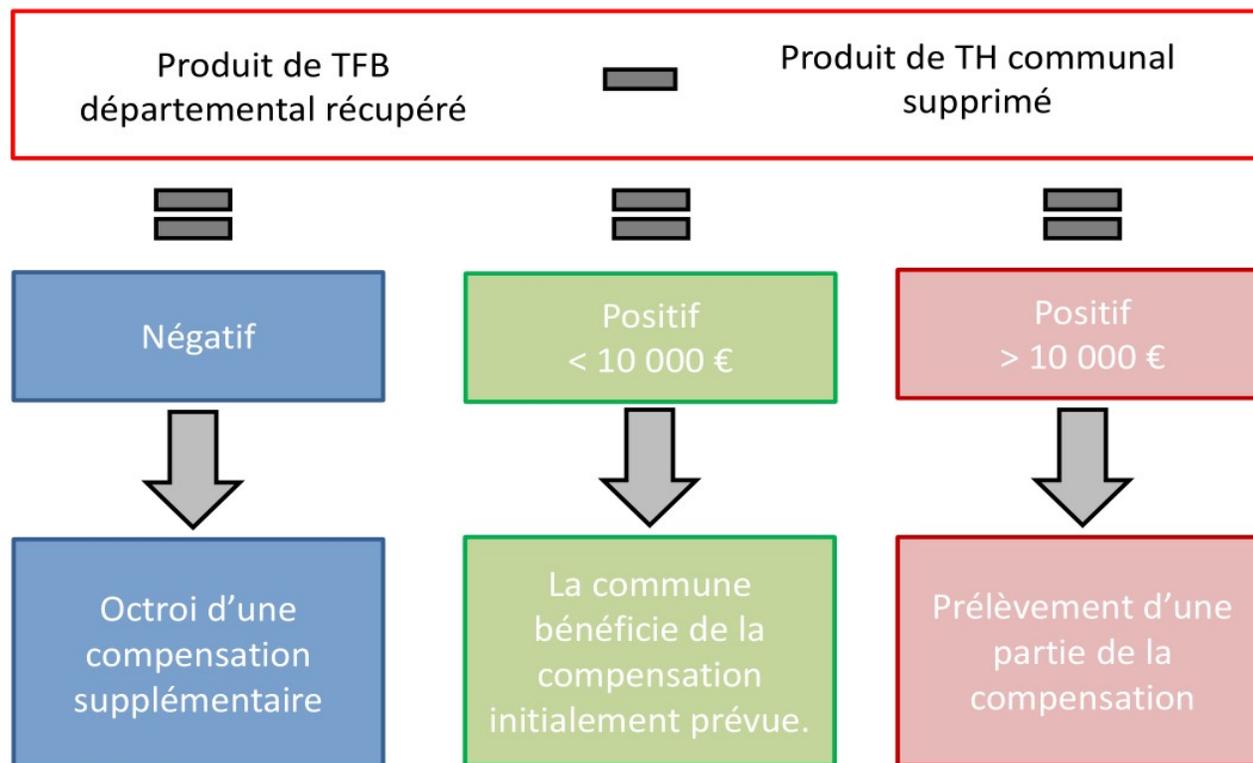
- **Du point de vue des collectivités**

- A partir de 2021, les communes se verront attribuer, en remplacement de la TH, **la part départementale de la taxe foncière sur le bâti (TFB)**.
 - Ni gagnants ni perdants : la différence entre le produit de TFB récupéré et celui de TH supprimé sera neutralisée par application d'un coefficient correcteur.
 - Les communes retrouveront leur « pouvoir de taux » sur cette TFB additionnelle à compter de 2026.
 - Effet base : substitution de la dynamique des bases de TFB à celles de la TH.

La redistribution des taxes en graphique



Communes «compensées»



Si le montant de la surcompensation est inférieur ou égal à 10 000 €, la commune n'est ni prélevée, ni compensée.



Des crédits exceptionnels pour l'investissement

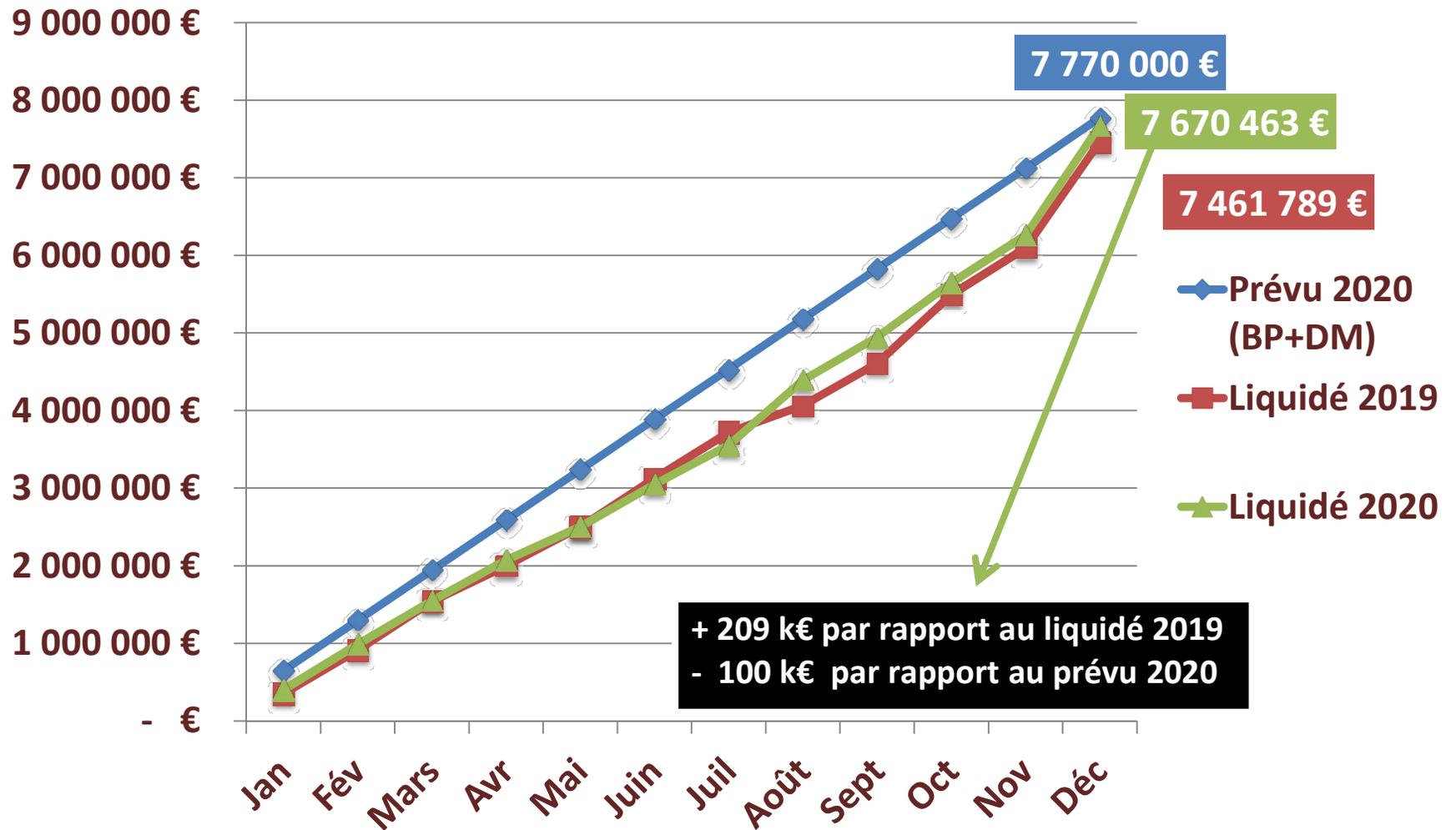
- *Enveloppe de 1,520 Md €* pour la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) ouverte pour les exercices 2020 et 2021.
 - Pour le financement des projets de rénovation thermique, de transition énergétique, de développement des énergies renouvelables, de rénovation des écoles situées en zone d'éducation prioritaire.
 - Subvention DSIL obtenue par Gières pour l'acquisition de véhicules à faibles émissions, demande déposée fin 2020 pour la requalification de la cours de l'école René Cassin.
- *1 Md €* pour la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).
 - Sollicitée par Gières pour le projet d'acquisition et d'aménagement du nouveau local de la crèche parentale des Lithops.



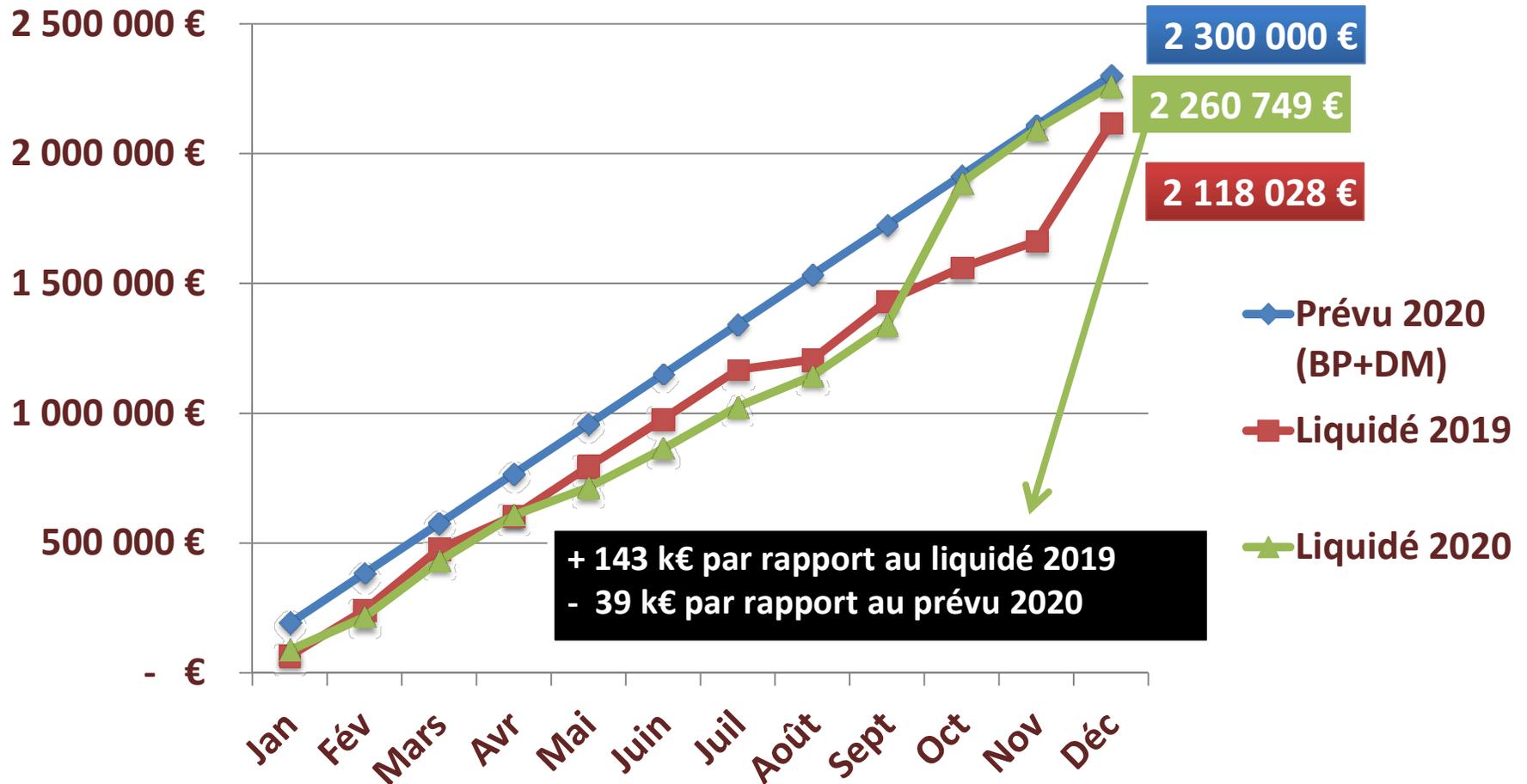
II. Point sur les dépenses réalisées (2020) et proposées (2021) pour la commune en section de fonctionnement



Comparatif dépenses réelles de fonctionnement Budgétisé 2020 / Liquidé 2019 et 2020

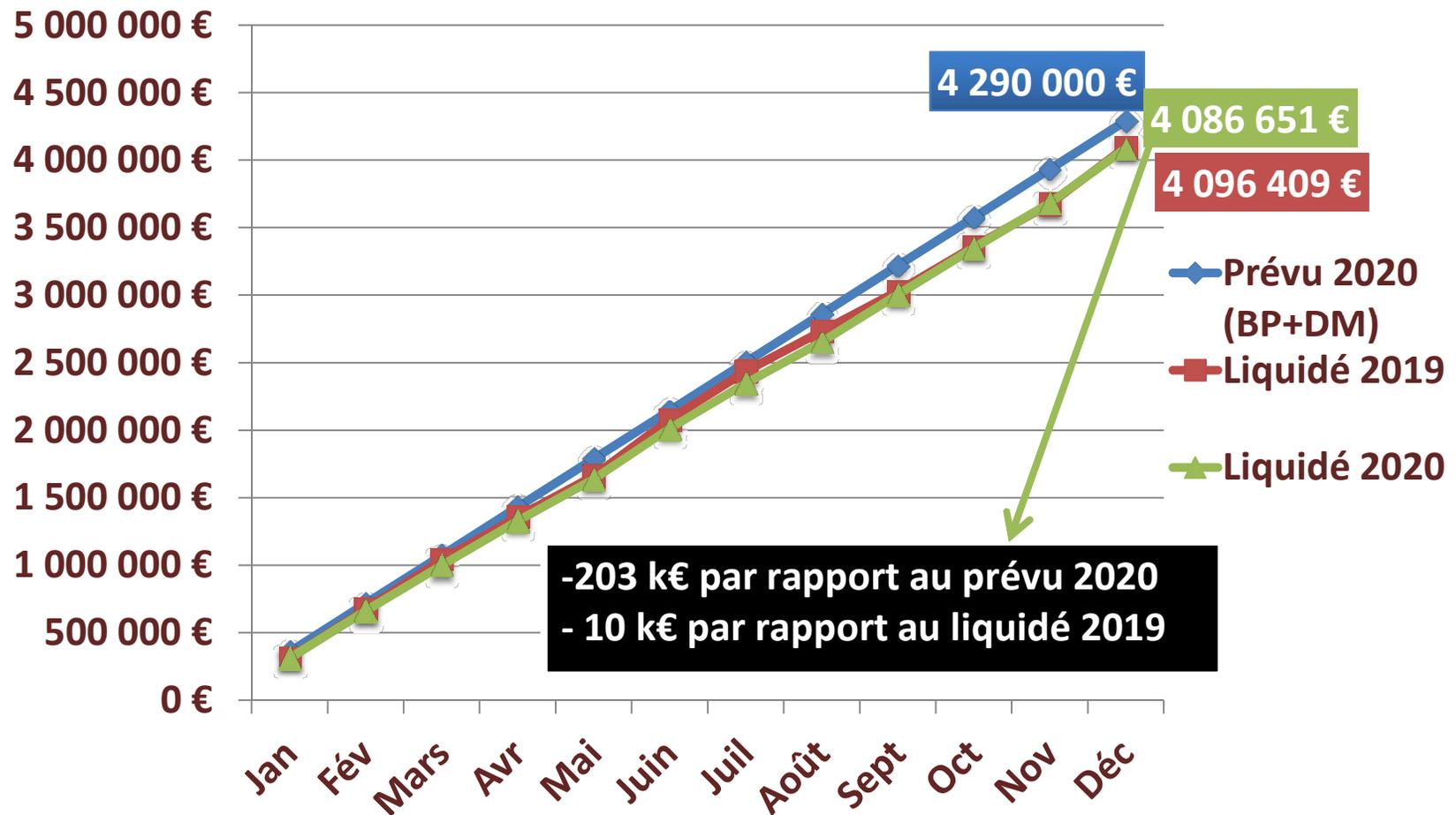


Comparatif charges générales (011) Budgétisé 2020 / Liquidé 2019 et 2020



- Impact COVID sur le chapitre: + 53 k€.
- Compétence périscolaire en année pleine: + 36 k€.
- Demande de la trésorerie d'imputation des réparation et entretien des bâtiments en section de fonctionnement (comptes éligibles au FCTVA) : + 100 k€.

Comparatif charges de personnel (012) Budgétisé 2020 / Liquidé 2019 et 2020





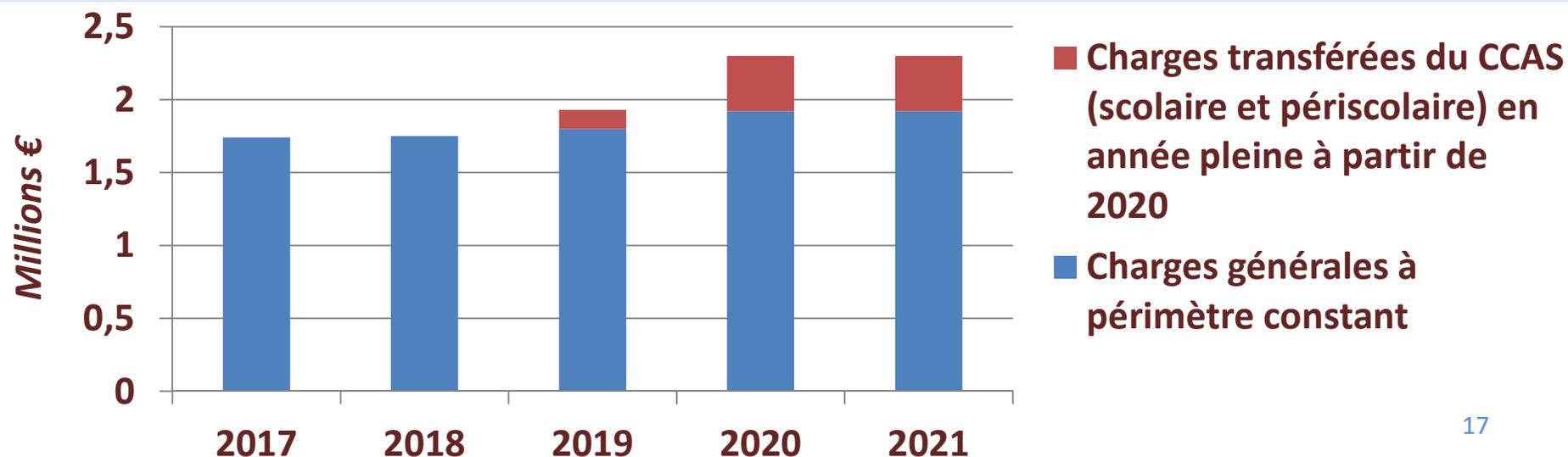
Autres charges de gestion courante

- Chapitre budgétaire 65 : regroupe les subventions versées, les contributions obligatoires, les redevances et les dépenses relatives aux élus.
- Dépenses en légère augmentation entre 2019 et 2020 (de 1.118 Mn € à 1,140 Mn € soit + 22 k€).
 - Augmentation des contributions obligatoires en lien avec l'instauration du versement du forfait maternelle à l'école Don Bosco (+ 30 k€).
 - Augmentation des redevances et des renouvellements de licences de logiciels (+ 3k€).



BP 2021 : les premières orientations en dépense (1)

- Un chapitre "charges à caractère général" stable par rapport au BP 2020 (2,3 Mns €).
 - La crise sanitaire impose l'acquisition de produits et le renforcement des protocoles et a engendré des dépenses supplémentaires.





BP 2021 : les premières orientations en dépense (2)

- Enveloppe constante et rythme de progression limité des dépenses de personnel.
 - Objectif : maîtriser la masse salariale tout en intégrant sa croissance naturelle (glissement vieillesse technicité).
 - La maîtrise de la masse salariale en 2020 malgré des dépenses supplémentaires (effectifs renforcés en raison des protocoles sanitaires, prime COVID ...) permet de maintenir le montant budgétisé 2021 à son niveau de 2020 (4 290 k€).

BP 2021 : les premières orientations en dépenses (3)

- Les inscriptions budgétaires proposées pour les autres chapitres budgétaires :
 - **Au chapitre 65**, une baisse de 35 k€ en lien avec l'ajustement de la subvention versée au CCAS.
 - **Au chapitre 66**, des intérêts de la dette qui poursuivent leur décroissance (60 k€ inscrits au BP 2021 contre 61 k€ en 2020).
 - Pas de nouvel emprunt souscrit depuis 2015.
 - **Au chapitre 014**, des "atténuations de produits" qui devraient rester stables (proposition de 60 k€ au total).
 - Au plan global, un prélèvement FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes) maintenu à son niveau de 1 Md €, fixé en 2016.



BP 2021 : les premières orientations en recettes

	Inscriptions 2020	Propositions 2021	Progression	Déterminants
Impôts et taxes (80% des ressources)	7 100 000	7 200 000	+ 1.41 %	Effet des livraisons immobilières sur les bases de fiscalité
				Stabilité des reversements de la métropole
				Baisse des droits de mutation ?
Dotations (6% des ressources)	430 000	580 000	+ 34.88 %	Perception de 100 % du contrat enfance jeunesse CAF
				Baisse tendancielle des compensations fiscales (pour la taxe prof. par ex), écrêtement de la DGF
Produits des services (2,7% des ressources)	850 000	730000	- 14.12 %	Impact de la crise sanitaire: baisse des recettes des services à caractère culturel
Loyers (0,7% des ressources)	97 452	85 000	- 12.78 %	Baisse des recettes d'occupation du domaine public (fermeture du Victor Hugo)



III. Investissement : les dépenses réalisées (2020) et proposées (2021)



Des investissements en baisse en 2020

- Des dépenses "d'équipement" à hauteur de 1,36 Mn € soit une baisse de 31 % par rapport à 2019.
- Principales dépenses :
 - Travaux école de musique : 38 k€.
 - Mise en accessibilité des bâtiments communaux : 38 k€.
 - Installation de vidéoprojecteurs dans l'école élémentaire René Cassin: 56 k€.
 - Remplacement des installations d'éclairage (passage en LED): 59 k€.
 - Aménagements extérieurs (parvis commun de l'école René Cassin, élargissement de la rampe à la bibliothèque) : 121 k€.
 - Fonds de concours: 135 k€.
 - Diagnostics, études et assistance à maîtrise d'ouvrage (crèche parentale, restaurant scolaire): 123 k€.
 - Travaux à la Plaine des sports (aménagement des bureaux, réseau d'eau): 236 k€.

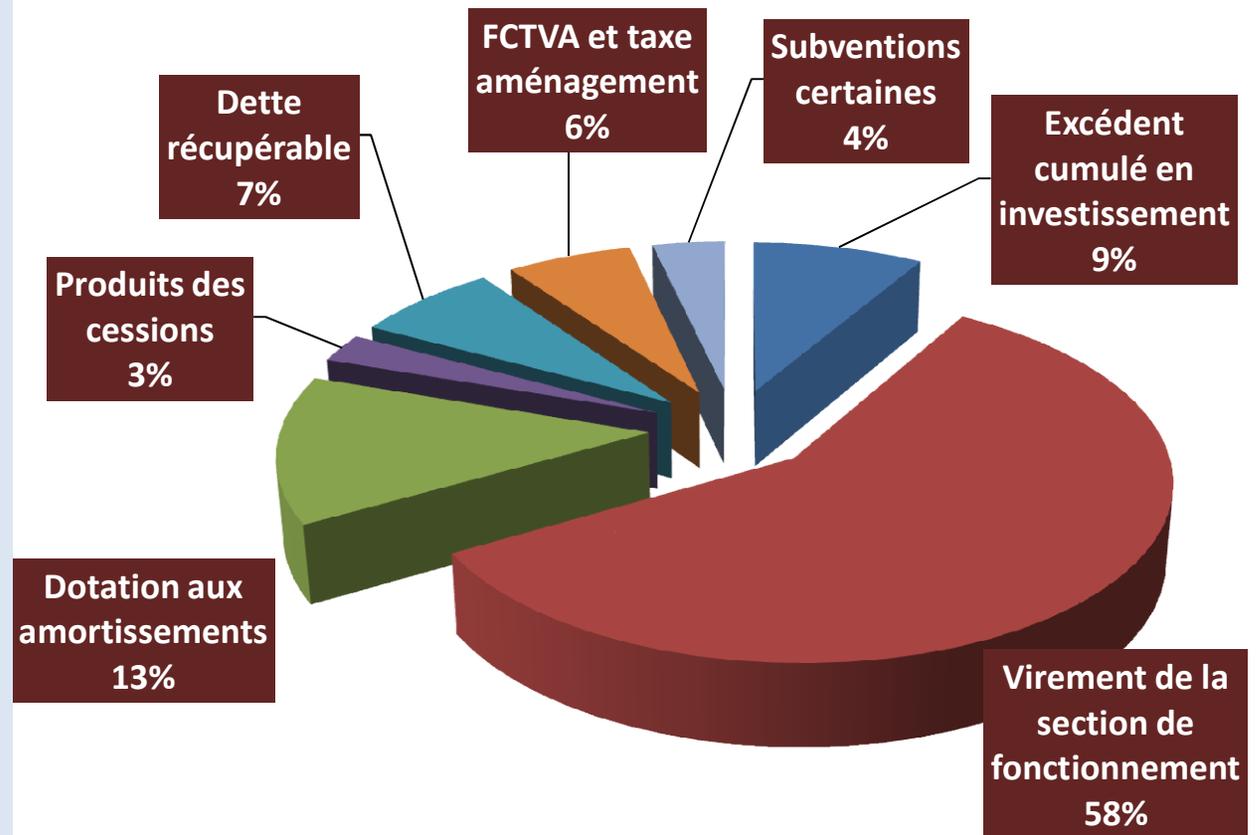
Les investissements 2021

- Les dépenses d'équipement (4,9 Mns €) se décomposent de la manière suivante :
 - subventions d'équipement et d'investissement (850 k€) qui concernent essentiellement la place de la République et l'attribution de compensation d'investissement dû à la Métropole dans le cadre des transferts,
 - études (500 k€),
 - acquisitions foncières, matériels et travaux (2 845 k€),
 - reports (770 k€).
- Ce montant d'investissement permettra d'assurer les investissements de maintenance, les investissements informatiques, de conduire les études nécessaires à la réalisation des projets importants du mandat et de commencer les projets d'envergure qui concernent essentiellement le secteur scolaire et la transition énergétique.

Financement des investissements

- Caractéristiques des recettes d'investissement proposées au budget 2021:
 - ✓ L'importance de l'autofinancement.
 - ✓ Pas de recours à l'emprunt.

Ventilation des recettes d'investissement proposées au budget 2021



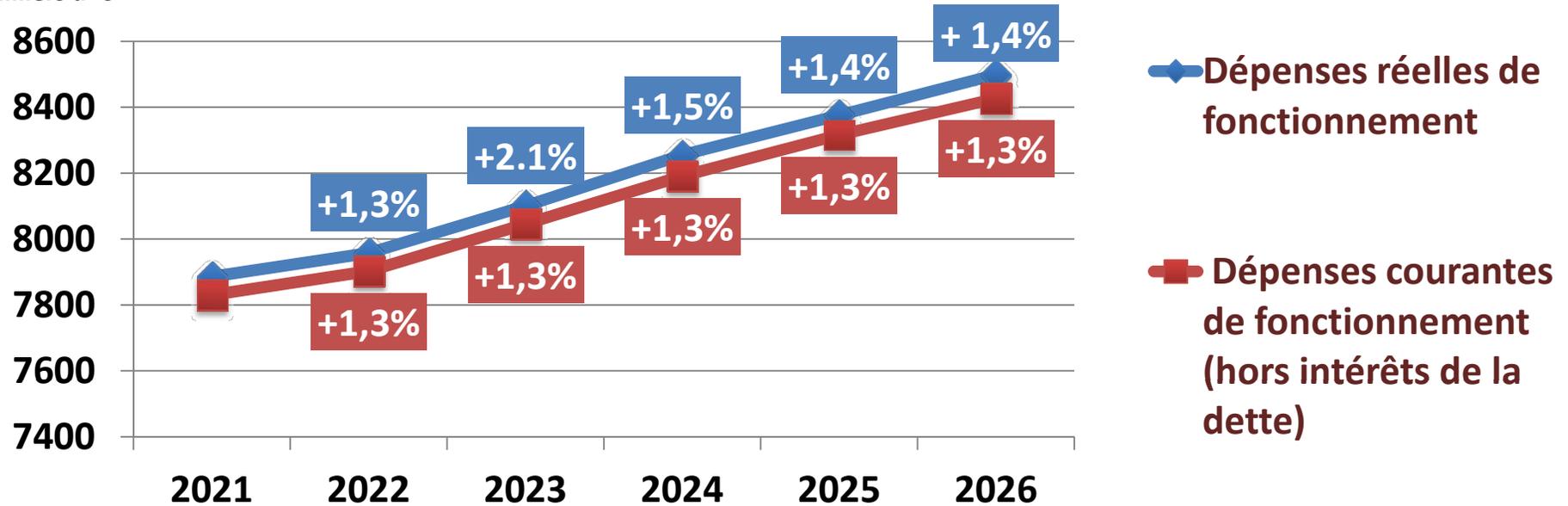


IV. Trajectoire financière de la commune



Progression des dépenses de fonctionnement sur 5 ans

Milliers d' €



- Les dépenses de fonctionnement restent bien maîtrisées sur la période.
- A partir de 2024, les intérêts de la dette viendraient majorer les dépenses de fonctionnement.
- La prospective financière de la commune, montre une capacité d'investissement de 16 Mns € sur la période 2020 - 2026 avec un recours à l'emprunt à hauteur de 4.5 Mns €.

Intérêts de la dette

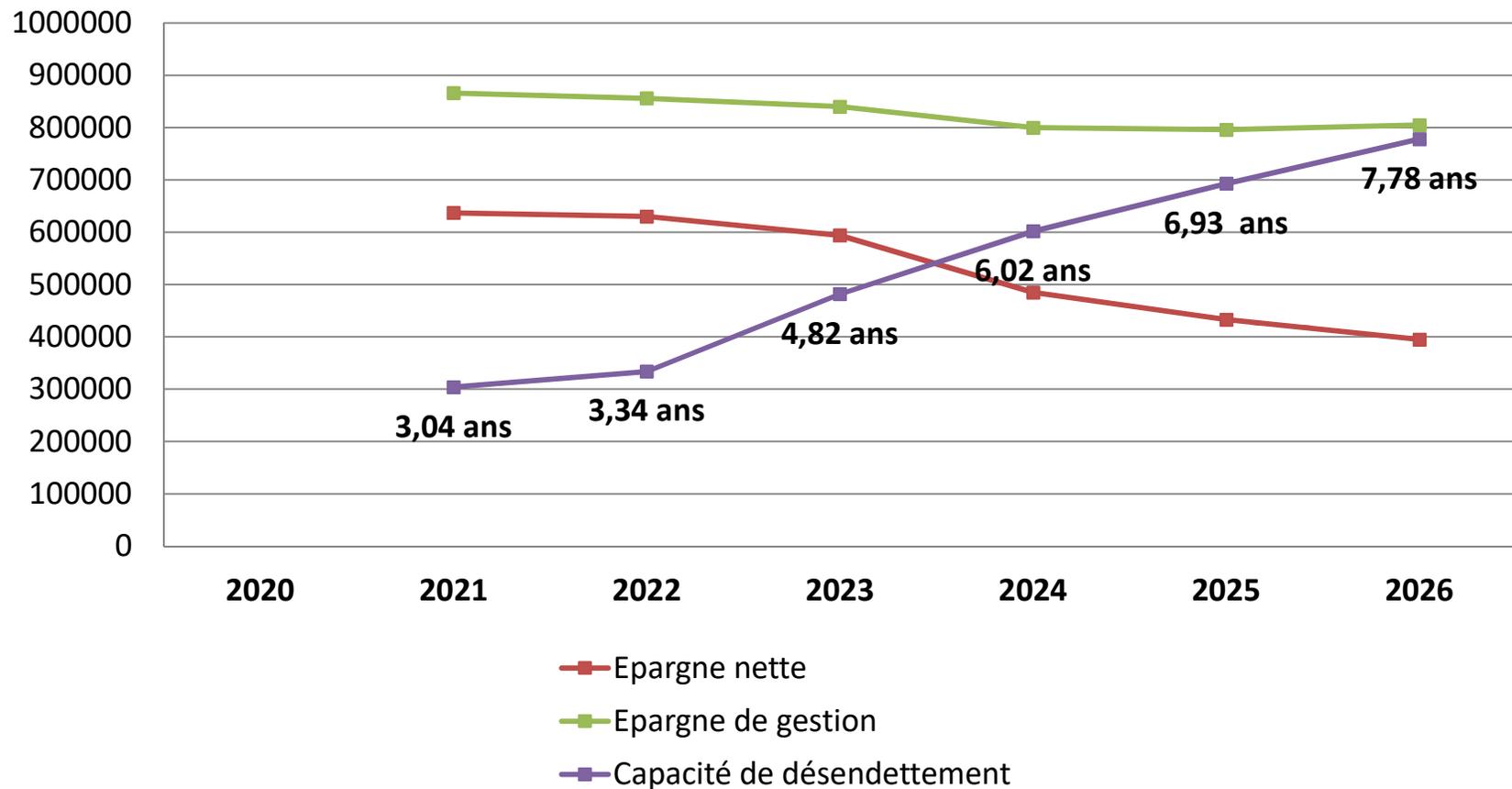




Les emprunts en cours

Désignation	Date d'obtention	Durée	Montant du contrat	Capital restant dû	Taux d'intérêts	Type de taux	Type Structure
Plaine des sports-IENA Préfi - 2011 – 2033 *	14/02/2005	30 ans	1 500 000 €	724 138 €	4,84%	Taux fixe	(A)
Plaine des Sports-Euribor 3 mois	15/02/2005	30 ans	1 000 000 €	567 289 €	2,30%	Taux indexé	(A)
Plaine des sports-Tip Top Euribor + renégociation	22/03/2005	30 ans	1 586 420 €	793 210 €	0 %	Taux indexé	(A)
Financement des investissements	21/12/2015	20 ans	730 000 €	537 900 €	1,95%	Taux fixe	(A)

Les indicateurs de l'épargne et de la capacité de désendettement





V. Tableau des grands équilibres

Grands équilibres 2021

Section d'investissement

I
N
V
E
S
T
I
S
E
M
E
N
T

		2 017	2 018	2 019	2 020	DOB 2021
D E P E N S E S	Remboursement d'emprunts	200 000	200 000	200 000	193 766	180 000
	Subventions d'équipement et d'investissement	675 000	840 000	540 000	1 127 141	850 000
	Acquisitions foncières, matériels et travaux	3 173 751	2 710 000	2 500 000	2 015 922	2 000 000
	Etudes	243 450	300 850	300 000	583 229	500 000
	Travaux	930 709	895 072	1 200 000	1 049 057	844 712
	Reports					770 298
	Prises de participations		50 000	45 000	10 000	
	Dépenses imprévues d'investissement			300 000		
	Opérations d'ordre patrimoniales					
	Opérations d'ordre entre sections	5 000	176 642	185 000	190 000	170 000
	5 227 910	5 172 564	5 270 000	5 169 115	5 315 010	

		2 017	2 018	2 019	2 020	DOB 2021
R E C E T T E S	Produit des cessions	630 000	500 000	748 581	130 000	360 000
	FCTVA / TLE – taxe d'aménagement	210 000	110 000	240 000	344 507	311 000
	Fond de réserves (1068)				156 150	347 167
	Subventions d'investissement	25 000	42 765	20 000	200 100	180 000
	Emprunt d'équilibre	402 041				
	Autres immobilisations financières	189 502	176 593	163 427	149 997	136 298
	Solde d'investissement reporté	2 165 634	2 272 745	1 238 539	687 755	423 132
	Virement de la section de fonctionnement	975 474	1 415 461	2 214 453	2 849 636	2 887 414
	Opérations d'ordre entre sections (amortissements)	630 259	655 000	645 000	650 970	670 000
		5 227 910	5 172 564	5 270 000	5 169 115	5 315 010

**Résultat
2020
estimé**